



EDITO



L'été aussi, la fédé vous concerne...

La saison fédérale qui s'achève aura été riche en rebondissements et en virages divers comme vous aurez pu le constater. L'avenir de la FFESSM comme celui de la conception de la plongée en France semblent préfigurer l'extinction de cette plongée de « copains ». Exit la passion partagée toute une année par des personnes ayant envie de se retrouver semaine après semaine dans un cadre amical qui culminait au moment des sorties en groupes ou individuelles.

Ainsi, au nom des intérêts divers, au nombre desquels le licencié de base semble avoir du mal à s'imposer, des accords se font et des décisions sont prises. La dernière en date : l'obligation à partir du 1er juillet 2003 de valider le niveau 1 par 4 plongées en milieu naturel. La précipitation avec laquelle cette disposition a été prise comme le choix de la date de sa mise en application, ont été ressentis, par la plupart de nos clubs, comme une mesure contraignante visant plutôt le portefeuille du licencié de base que son intérêt. Heureusement, la sagesse semble l'avoir emporté : la mise en application de ce projet a été reportée à une date ultérieure par décision du Bureau du Comité Directeur National de notre fédération lors de sa réunion du 14 juin dernier. Mais pour combien de temps ?

L'évolution de la conception de la plongée vous concerne directement et le basculement progressif, et parfois à marche forcée, des prérogatives en matière d'enseignement vers les bords de mer, ne doit pas vous laisser indifférents. Nous comptons donc que vous restiez vigilants et actifs comme nous comptons le rester nous-même de notre côté, pour la défense d'une plongée et d'une fédé de tous et pour tous.

Sur le plan régional, vous étiez très nombreux présents à la 1ère journée des Présidents organisée le samedi 14 juin à Montrouge. Vous semblez avoir

été ravi de cette journée, des sujets traités touchant les assurances et le droit comme des renseignements fournis et du dialogue établi. Les applaudissements à l'attention des organisateurs en fin de séance ainsi que les nombreux mails de félicitations reçus au siège du Comité inter régional n'ont pas démontré autre chose et je m'en félicite. Il est important, par les temps qui courent, qu'une manifestation, aussi modeste soit-elle, permette de redonner de la valeur au sens commun de notre système associatif et montre que le bénévolat a encore de belles heures devant lui.

En octobre, le rendez-vous est donc déjà pris et ce sera vraisemblablement au tour des secrétaires et des trésoriers de clubs de se réunir pour un même débat.

Cet éditto, un peu plus long que d'habitude, ne doit cependant pas nous empêcher de vous recommander, comme chaque année, une grande prudence lors de vos sorties estivales, que nous vous souhaitons des plus agréables.

Vous avez œuvré avec cœur et courage cette saison pour « votre plongée » profitez en donc, vous le méritez.

Bonnes vacances et rendez-vous à la rentrée.

Jean-Michel OYHENART
Président du Comité Inter-Régional
Ile-de-France/Picardie

SOMMAIRE

- Editto du Président
- Procès verbal 26/02/03
- Directeur Administratif
- Secrétaire Général
- Secrétaire
- Infos diverses

PROCES VERBAL

de la réunion du Comité Directeur Inter Régional Ile-de-France/Picardie du 26 Février 2003 à Montreuil **adopté lors du Comité Directeur Régional du 9 Avril 2003 à Montreuil.**

Étaient présents :

Christian CARON, Philippe BURDIN, Olivier DUSSARAT, Lucien DUSSARAT, Bernard JAN, Lucien LEFEBVRE, Annie LEROY, Louis LUTHRINGER, Yann MARCHAND, Francis MERLO, Valérie MORIN, Marc ORIO, Jean-Michel OYHENART, Florent ROUX.

Étaient excusés :

Eric BRUNELLE, Christine DUMAS, Francine GOUJON, Maurice OLIVIERO, François VENUTOLO, Rodolphe VOISIN.

Étaient absents :

Stéphane DUCLOS, Claude SIMION.

Assistent à la réunion :

Richard POTHIER
(CTR Sports Sous-Marins).
Arnaud INCHASSENDAGUE
(Directeur Administratif).

Pouvoirs :

Eric BRUNELLE donne son pouvoir à Louis LUTHRINGER
Francine GOUJON, donne son pouvoir à Christian CARON
Maurice OLIVIERO donne son pouvoir à Jean-Michel OYHENART
Christine DUMAS donne son pouvoir à Annie LEROY
François VENUTOLO donne son pouvoir à Francis MERLO
Rodolphe VOISIN donne son pouvoir à Florent ROUX

Début de la réunion à 20 H 00

1) Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 18 décembre 2002.

Le projet de rédaction du procès-verbal a été envoyé à chacun des membres du Comité Directeur. Personne n'a fait d'observation sur son contenu.

Après lecture, le Comité Directeur approuve le procès-verbal de la réunion du 18 Décembre 2002.

2) Rapport d'activité du Président.

Jean-Michel OYHENART fait état des différentes réunions et manifestations auxquelles il a participé depuis la dernière réunion du Comité Directeur.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le rapport du Président.

3) Rapport d'activité du Secrétaire Général

Francis MERLO dresse un tableau comparatif des ventes de licences au 24 février 2003.

	24/02/02	24/02/03	écart	%
Cadet	3 730	3 57	-157	-4,21
Adulte	27 353	27 929	-576	+2,11
Total	31 083	31 502	419	+1,35

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le rapport du Secrétaire Général.

4) Rapport d'activité du Trésorier.

Olivier DUSSARAT fait le rapport de la trésorerie du Comité.

SOLDE : 421 784,53 €
REMISES : 39 718,57 €
DIVERS * : -132 318,52 €
TOTAL : 329 184,58 €
* chèques FFESSM Non débités

La position au 30 septembre 2002 est la suivante :

DETTE MARSEILLE : 75.088,24 €
SOLDE : 254.096,34 €

Olivier DUSSARAT informe que la dette à la FFESSM comprend les licences réellement vendues.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le rapport du Trésorier.

Pour absorber le résultat déficitaire de l'année 2002 (déficit de 14.264 €), le Trésorier propose un budget prévisionnel 2003 en léger recul. Ainsi, et pour la première fois depuis 5 ans, il est proposé de réduire le budget global alloué aux Commissions. Cette diminution est cependant limitée à 4% et répartie équitablement à toutes les commissions.

Concernant le budget des Commissions, un tableau récapitulatif des sommes versées par le Comité (hors FNDS) est projeté.

Le Comité avait prévu un FNDS provisionné à 10.673 €.

Grâce aux actions de Richard POTHIER (CTS-R) auprès de la Direction Régionale, le FNDS a été revu à la hausse pour atteindre la somme effectivement allouée de 16.500 €.

Par mesure préventive, il est proposé de créer un fond de réserve de 5000 €.

Ainsi, un nouveau budget des com-

missions est projeté après réduction globale de 5000 € sur le budget total.

Le budget proposé ne tient pas compte des subventions FNDS susceptibles d'être allouées au Comité inter régional.

En conséquence, dès que le montant de ces attributions sera connu (en juin ou juillet vraisemblablement), le budget prévisionnel des commissions et la répartition du fond de réserve de 5000 € feront l'objet d'une nouvelle étude par le Comité Directeur.

Le prélèvement du fond de réserve se répartit sur chacune des commissions au prorata de ce que représente leur budget vis-à-vis du budget global.

Le Comité Directeur donne son accord à l'unanimité.

Comme chaque année, une augmentation de salaire du Personnel du Comité est proposée.

Le Comité Directeur donne son accord à l'unanimité.

Comme cela se fait dans les autres régions et aussi pour les autres activités sportives, il est proposé d'attribuer une prime annuelle de technicité au CTS-R.

Le Comité Directeur donne son accord à l'unanimité.

Olivier DUSSARAT expose et explique les différents postes du Budget Prévisionnel 2003.

Le Comité Directeur vote le Budget 2003 à l'unanimité.

5) Rapport du Directeur Administratif.

Pour parer aux problèmes de pertes ou de retard de délais rencontrés pour certains colis, le Comité a opté pour la formule « colis-suivi par Internet ». Ce procédé ne génère pas un surcoût du tarif d'affranchissement

Arnaud INCHASSENDAGUE présente son nouveau tableau de suivi des licences.

6) Rapport du Cadre Technique Sport - Régional Sports Sous Marin.

Richard POTHIER résume le travail effectué sur le M.F.2° et le B.E.E.S. 2° ainsi que sur l'étude des passerelles M.F.1° - B.E.E.S.1°.

Sur ce dernier point, il nous informe que le Comité Consultatif se réunit au mois de mars sachant que le Ministère aimerait que ce dossier soit clôturé en juin. Affaire à suivre

7) Liste des CTS-R d'Ile-de-France
Jean-Michel OYHENART projette un tableau répertoriant tous les Cadres Techniques Sports Régionaux pour toutes les disciplines sportives.

Il y a lieu de compter 76 cadres techniques et pour les sports sous-marins un seul représentant.

Il explique ensuite toutes les missions qui leurs sont confiées par le Ministère et la Direction Régionale Ile-de-France de la jeunesse et des Sports.

6) Questions Diverses

• Comité Info

Pour l'édition du Comité Info n°13, Lucien DUSSARAT n'a reçu qu'un seul article, celui de la Commission « Nage avec Palmes ».

Ainsi, à l'issue de la publication du Comité Info n°13, il est décidé l'arrêt de sa fabrication pour une diminution des coûts. Il sera dorénavant téléchargeable sur le site Internet du Comité et pourra être imprimé et envoyé aux clubs qui en feront la demande.

• Le salon de la plongée

Francis MERLO exprime son sentiment sur le stand Fédéral.

Il rappelle qu'il avait proposé ses services auprès des instances fédérales nationales organisatrices.

Sans réponse de celles-ci, on ne peut que regretter la non-représentation de Ile-de-France.

Notons cependant un point très positif. La commissaire de l'organisation de cette manifestation a remercié Jean-Michel OYHENART pour avoir été et de loin, le Comité le plus représenté par rapport aux invitations données.

La formule des 2 invitations envoyées à tous les clubs d'Ile-de-France sera donc reconduite l'année prochaine.

• Recours contre le Crédit Mutuel

L'affaire qui opposait le comité inter régional à une ancienne employée étant jugée, un recours contre le CREDIT MUTUEL (banque du

Comité) a été engagé par l'avocat. En effet, il est fait reproche à cet organisme bancaire de ne pas avoir vérifié l'authenticité des signatures sur les chèques volés par cette ex-employée.

Maître LIENARD, qui est en charge de ce dossier, vient d'informer le comité que le CREDIT MUTUEL a reçu injonction de conclure pour l'audience du 4 mars prochain.

• L'Assemblée Générale du Comité Inter-Régional Ile-de-France/Picardie

Elle aura lieu le samedi 1 mars au NOVOTEL de la Porte de Bagnolet.

Yann MARCHAND fait un exposé sur l'organisation de cette importante réunion (disposition de la salle, moyens sonos, salles annexes, restauration sur place, etc.).

Le Président de la FFESSM a été invité à participer aux travaux. Il vient de faire savoir qu'il sera présent.

• Réunion des Présidents des Comités Départementaux

Jean-Michel OYHENART résume cette réunion où tous les Présidents des CD étaient présents ou représentés.

• Réunions des Présidents de Clubs

Jean-Michel OYHENART résume cette réunion où les Présidents des plus gros clubs étaient invités.

Vu son succès, à la demande des participants, cette initiative ne demande qu'à être renouvelée.

• Conséquences des nouveaux statuts fédéraux

Jean-Michel OYHENART nous sensibilise sur les différents points du projet des modifications des statuts fédéraux qui auraient du être votés au cours de l'Assemblée Générale Nationale de Grenoble.

• Les fournitures fédérales

Olivier DUSSARAT explique les gros problèmes rencontrés pour obtenir du siège fédéral, certaines fournitures et cite comme exemple les sacs plastiques qui seront dorénavant facturés.

Il est étudié actuellement une solution palliative.

Il est ensuite présenté la nouvelle gamme de vêtements avec le logo Ile-de-France/Picardie (polaires, t-

shirts, chemises, casquettes, etc.)

• Les Carnets et Passeports

Jean-Michel OYHENART fait un résumé sur « l'historique » des carnets et passeports.

Il rappelle que compte-tenu que le siège national était en rupture de stock depuis longtemps, qu'aucune procédure de fabrication n'était lancée et que les informations recueillies étaient confuses le Comité Ile-de-France a dû façonner ses propres documents.

D'autres comités régionaux, placés dans la même situation, ont été dans l'obligation de procéder de la même façon.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la réunion est levée à 23 h 05.

Prochain réunion du Comité Directeur Régional le mercredi 9 Avril à 20 h à Montreuil.

BON A SAVOIR.....

Les fédérations sportives les plus subventionnées par l'Etat en 2000 (en Euros)

Football	3 755 124
Ski	2 424 064
Voile	2 374 546
Handball	2 342 318
Gymnastique	2 269 204
Athlétisme	2 205 327
Judo et de jiu-jitsu	2 116 282
Natation	2 022 998
Aviron	1 916 754
Sports de glace	1 804 996
Cyclisme	1 775 302
Basket-ball	1 376 615
Canoë-kayak	1 272 187

FFESSM 37 614

(Source:Ministère du budget)

SOIT DIT EN PASSANT ... ou les «INFOS AUTREMENT...»



Ah l'été... Son soleil radieux, son eau cristalline, son bonheur réparateur, ses surprises aussi.

Figurez-vous que, pas plus tard qu'hier, je me préparais à déguster le programme de mes prochaines vacances plongée quand je suis allé faire un tour –comme pratiquement tous les matins je l'avoue – sur le site Internet de notre comité régional favori.

Et là, en page d'accueil, quelle ne fut pas ma surprise de lire en info du jour que « l'obligation de valider le niveau 1 par 4 plongées en milieu naturel » avait été reportée. Curieux de nature j'ai tout de suite appelé mon président de club qui est tombé des nues en apprenant la nouvelle. Ce n'est qu'en appelant le siège de mon Comité régional que j'ai pu avoir confirmation de cette information.

Pourquoi donc ce revirement tant il est vrai que nous, Français, sommes habitués à ces petites

nouveautés estivales qui fleurissent dès lors que la France à le dos tourné et l'esprit bien occupé par les vacances. Nouveaux tarifs, nouvelles règles, rien de nouveau sous le soleil... et la fédé ne semble pas devoir échapper à cette règle.

On s'attendait donc tout naturellement à voir valider ces fameuses quatre plongées en milieu naturel pour l'obtention définitive du niveau 1. Il est vrai que la chose avait plus ou moins été amenée comme une remise à niveau vis-à-vis des normes de qualification internationales.

Tout nouveau, tout beau ?

Voire. Car comment interpréter cette exigence nouvelle de la CMAS après tant d'années de tolérance (plus de 40 ans semble-t-il). Sans doute faut-il y voir l'action concertée des représentants français siégeant au sein de cette vénérable institution. Ceux-là

même qui, l'été dernier – mais ce n'est là sans doute que pure coïncidence – ont entériné les accords avec le système PADI qui réclamait pour l'équivalence du niveau français... 4 plongées en mer.

Tiens ... tiens. Y aurait-il de l'harmonie dans l'air où serait-ce là encore le fruit du hasard ?

Loin de moi bien entendu l'idée de critiquer une disposition qui va dans le sens de la valorisation technique du niveau 1. Je m'interroge simplement quant à la précipitation dans laquelle elle a été décidée et, pour ce qui est de la date d'application (1er juillet), je ne peux m'empêcher de penser que certains présidents de club ont du croire qu'on leur imposait une mesure contraignante qui portait plus sur le porte-feuille des licenciés que sur leur intérêt collectif.

Force est de constater au passage que les plongées de «validation» ont toujours existé sous une forme ou une autre (bien que moins onéreuse) et notamment sous l'appellation «première plongée en mer d'un brevet piscine».

Tout enseignant de plongée y a donc été confronté un jour ou l'autre, tant en formation que lors de la pratique de la plongée. La vraie question est donc : pourquoi ne pas avoir débattu en large comité d'une évolution qui concerne tout le monde dans sa forme comme dans son application ?

Encore une fois, je n'ai nul désir de critiquer un progrès certain mais la mise en place de telles nouveautés ne doit-elle pas résulter d'une prise en compte de l'avis des comités, des clubs et des pratiquants ?

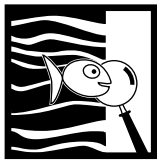
Ce qui dans ce cas précis ne semble pas avoir été fait. Car je voudrais bien connaître l'opinion des clubs qui se trouvent loin du bord de mer ou encore celle des licenciés pour qui ce petit plus technique va se révéler un gros plus financier.

Heureusement que nos responsables techniques nationaux semblent reconnaître avoir été un peu trop vite en besogne – ce qui est tout à leur honneur bien entendu – et ont reporté l'application de cette mesure à une date ultérieure.

On ne peut dès lors douter de leur volonté de concertation géographique et financière pour étudier les bases d'un «nouveau niveau 1».

C'est bien. A posteriori.

Jay Budelow



BIO... et MEDICALE

Une première

La Commission Médicale et la Commission Biologie avaient uni leurs efforts pour organiser une journée «Biologie et médicale» ouverte à tous les plongeurs le Samedi 26 avril 2003 dans l'auditorium de l'hôpital de Gonesse

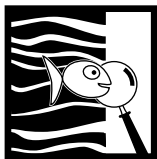
Les thèmes abordés lors de ces conférences furent les suivants :

- Communications et signaux chimiques en milieu marin : «Les surprises de l'évolution» par le Dr Jean-Christophe Gueguen, Aventis-Pharma
- Le phytoplancton et «son rôle écologique» par le Professeur Alain Couté du Muséum d'histoire Naturelle de Paris

Clôture par le Pot de l'amitié.

Prochain rendez-vous en automne-hiver.

Jacques Dumas et François Venutolo



BIOLOGIE

Cycle 2003 de formation Moniteur Fédéral 1er degré en Biologie

Un grand cru cette année avec 5 candidats représentant 5 départements de notre inter-région (Denis Carini, Jean-Pol Gaye, Bruno Combat, Marie-France Lavergne et Ludovic Huriez).

La formation des MF1Bio est un travail long qui nécessite un investissement des candidats comme des formateurs. Le plus souvent la formation modulaire se déroule sur deux ans. D'abord les candidats doivent satisfaire à des conditions de candidatures liant expérience technique (ils doivent être encadrants techniques niveau 2, capacitaire + initiateur), expérience de cadre Bio (IFBS, Initiateurs Bio) et avoir encadré de façon satisfaisante au moins un stage animateur Bio. Ensuite avant d'accepter leur candidature nous procédons à un contrôle de connaissances (test écrit) afin de vérifier qu'ils ont des bases de connaissances suffisamment solides pour former des cadres bio, IFBS notamment. C'est par ce test que commence la formation MF1Bio, qui débute ainsi par la validation du module 1. Depuis 3 ans maintenant nous avons mis en place une formation régionale sous la responsabilité de Chantal Delcausse (MF2bio), et Jacques Dumas (Instructeur National Bio) se déroulant pour le test et pour la partie préparatoire pédagogique, c-à-d les modules 1 et 2, à Conflans sur plusieurs samedis. Cette formation se complète de trois autres modules qui sont, l'encadrement d'un stage IFBS, l'organisation d'un stage IFBS, et la coordination d'un rapport de stage clôturant l'ensemble.

Samedi 17 mai se terminait avec succès le

module 2.

Félicitations aux stagiaires dont niveau est de toute première qualité, et qui nous l'espérons termineront dans les meilleurs délais leur MF1Bio afin de venir renforcer notre région en cadres de niveau 3, et apporter leurs idées pour porter la bonne parole parmi les clubs !

Jacques Dumas et Chantal Delcausse



EAU VIVE

STAGE DE JUGE DE PORTES

Par un beau dimanche du mois de mai, la commission nage en eau vive de l'Île de France a organisé une session de juge de portes.

Une partie théorique se déroulait au local des hommes grenouilles de Conflans, qu'il en soit ici remercié pour l'emprunt de leur local.

Après deux heures de cours, un petit questionnaire permettait aux examinateurs de vérifier les bonnes connaissances des 9 candidats.

Un film mis en image par Jocelyne Clénot lors du critérium de Tournon ST Martin, nous permettait de visualiser le travail des juges de portes.

L'après-midi était consacrée à la partie pratique sur le bassin de Cergy-Neuville. Merci à Thierry Ravoisier, qui a su très bien faire le candidat pour les divers exercices dans l'eau. Bravo aux candidats qui ont su avoir le bon regard, et remplir les bonnes cases, malgré une forte pluie.

Bienvenue dans la famille des juges de portes à :

Agnès Laval du club des H G C
Angélica Prévost du club des H G C
Anne-Marie Lesage du club des H G C
Jocelyne Clénot du club AASSUB
Sabine Rapin-wursthorn du club CIPSM
Sandrine Vasseur du club CIPSM
Francis Wursthorn du club CIPSM
Jacques Defer du club des H G C
Serge Sallafranque du club CIPSM

Je les attends de palmes fermes pour les 28 et 29 juin 2003 sur le stade d'eau vive de Cergy afin d'exercer leur compétence, à l'occasion de critérium de slalom, organisé par la commission régionale de l'Île de France.

Guy Aufray



NAP

Inter-Clubs

Les Inter-Clubs 2002-2003 se sont déroulés cette année sur 6 manches.

La participation a été en nette augmentation en nombre de compétiteurs cette saison puisque plus de 110 nageurs se sont affrontés.

La Commission remercie la totalité des organisateurs, des officiels et des compétiteurs pour leur prestations et surtout pour l'esprit dans

lequel se sont déroulées les différentes manches. Vous pouvez consulter le détail des performances sur le site de la Commission Nationale mais je ne peux manquer de vous présenter le tableau final

Saison 2002/2003 Classement Club (points des Inter-Club)

Union Sportive Palaiseau	36745
Paris Palmes Olympique	20475
Club Nautique Houilles-Carrière	19030
Dauphins de Nogent	14305
Hipocampe de Villeneuve St-Georges	13935
Club Subaquatique du Val de Marne	10160
Association Sportive de Bourg la Reine	7300
A. S. des Hommes Grenouilles de Paris	5580
Entente Sportive de Vitry	1750
Club Nautique de l'Ouest	785
Amiens Natation	0
C. Activité Subaquatique de Versailles	0

Championnat Inter Régional Piscine

Le 27 avril dernier à Palaiseau s'est déroulé le Championnat régional piscine.

La Ville de Palaiseau a su, comme chaque année, mettre son bassin à notre disposition alors qu'il n'était pas programmé.

La participation n'a pas été à la hauteur d'un Championnat Régional mais toutefois supérieure à celle de l'an dernier.

Les performances de nos compétiteurs ont permis de confirmer les résultats individuels des nageurs. La hiérarchie régionale n'a pas été bouleversée.

Un point qu'il faudra surveiller est la participation des juges qui sur ce championnat n'a pas été satisfaisante. Un rappel sera être fait dans les meilleurs délais

Les résultats étant sur le site de la Commission Nationale il ne me semble pas opportun de reproduire la liste des performances ainsi que les classements induits.

Stage Longue distance de Nage avec Palmes

Les 19, 20 et 21 avril 2003 s'est déroulé à Léry Poses sur l'étang des 2 Amants de la Base Régionale de plein air et de loisirs le stage annuel de Longue Distance. Ce lac qui est une ancienne carrière aménagée en base de loisirs nous permet de travailler dans des conditions très agréables en toute sécurité.

Sous la responsabilité et la compétence du Responsable Technique Régional Dominique Lanouzière, 16 compétiteurs provenant de 4 Clubs différents ont pu affiner leurs palmes en vue des championnats Régionaux et Nationaux de la discipline.

La température de l'eau était de 13° et les conditions météo ont été assez difficiles en début de stage.

La base régionale a su mettre à notre disposition les moyens en terme d'hébergement, de restauration et de plan d'eau, ce qui nous a permis de travailler dans une ambiance très conviviale voire même complice. Les moyens pédagogiques mis en œuvre ont permis aux jeunes et moins jeunes de mieux comprendre les remarques constructives des entraîneurs régionaux et de voir leurs marges de progrès.

Les réparations tant physiques (blessures aux pieds) que matérielles (remise en état de palmes) ont été au programme de toutes les soirées.

De l'avis de tous, malgré une fatigue physique visible de la part des stagiaires, c'est un stage qu'il faudra renouveler ...

Championnat Inter Régional Longue Distance

Le championnat Inter Régional Longue Distance s'est déroulé le 1er mai 2003 à Persan Beaumont dans un tronçon de l'Oise se situant entre le barrage de BORAN S/OISE et le pont de BEAUMONT S/OISE soit une distance de 6,4 km pour les catégories Seniors et Vétérans et une distance de 3,4 km pour les jeunes.

Cette compétition majeure a été honorée par la présence du Président du Comité Inter-Régional Jean Michel OYHENART, le Président du Comité Départemental hôte Guy MICHEL et notre CTRS Richard POTHIER.

Les membres du Club de Persan Beaumont ont, pour la seconde année consécutive, organisé cette compétition qualificative pour le Championnat de France de la discipline.

La participation fut importante puisque 68 compétiteurs provenant de 18 Clubs différents se sont engagés sur ce Championnat Régional. L'ambiance de la compétition fut conviviale, le Club de Persan Beaumont ayant une fois de plus bien fait les choses.

En marge du Championnat Inter-Régional Ile de France Picardie de nage avec Palme a été donné, avec 15 minutes de décalage le départ de la descente de l'Oise avec flotteur.

Nous remercions tous les nageurs et les encadrants, qui ont, une fois de plus donné de leur temps pour que cette compétition se déroule dans les meilleures conditions

Championnat France Longue Distance

Le Championnat de France Longue Distance s'est déroulé le 24 mai 2003 à Toulouse sur des distances de 20 Km, 6 km pour les catégories Minimales, Cadet, Seniors et Vétérans et une distance de 4 km pour les Benjamins.

La Région Ile de France-Picardie est généralement bien représentée dans la discipline Longue Distance.

Les Compétiteurs se sont affrontés dans une partie de la Garonne située à l'intérieur de la ville de Toulouse. Le débit de ce fleuve était à l'occasion de cette manifestation tout à fait normal et la température extérieure très chaude et orageuse.

Cette année la préparation et la volonté de Florence Marge, de l'US Palaiseau, a été récompensée puisque qu'après une course fort bien gérée, elle est montée sur la plus haute marche du podium du 20 km, épreuve reine de la longue distance. C'est son premier titre de Championne de France.

Félicitations à Florence qui devra confirmer sa performance, mi-août, pour être de nouveau sélectionnée en équipe de France pour le Championnat du Monde Longue Distance à Alexandrie fin septembre

Autre performance notable la 2ème place, par équipe, obtenue d'une part par les minimales filles de US Palaiseau et d'autre part par les seniors filles du PPO.

La totalité des résultats des Championnats de France Longue Distance est consultable sur le site de la Commission Nationale

MF1 aujourd'hui... MF2 demain ?



Nous, les 14 stagiaires MF2 de la promotion 2003, solidaires dans l'épreuve et unanimes dans l'approbation, avons le plaisir en cette fin de formation organisée par le comité Ile-de-France - Picardie de vous adresser cet article issu d'une réflexion commune à prendre... au 3ème degré !

A qui ce document s'adresse t-il ?

A vous nos encadrants, instructeurs nationaux et régionaux, moniteurs fédéraux 2ème degré (Grand sorcier Guy), responsables de comités (remerciement tout particulier à Jean-Michel Oyhenart notre président, quant à sa décision de réaliser cette formation et sa présence lors du stage), que vous soyez de l'île de Beauté ou de l'Ile-de-France, vous qui avez conçu et organisé cette formation au monitorat fédéral 2ème degré aux plans théorique, pratique et pédagogique... (nous sommes tous des îliens, mais une île en eaux profondes abritant un centre de plongée tel que l'Incantu de Galéria reste malgré tout un passage incontournable pour ce type de préparation !).

Ce document s'adresse aussi aux futurs prétendants au monitorat fédéral 2ème degré.

Cette formation a été complètement pensée pour nous donner les bases nécessaires à la réussite de l'examen final et plus généralement nous permettre de devenir des cadres responsables aptes à faire face à nos obligations à venir dans le cadre de notre fédération.

Quel est quant à nous notre objectif global ?

Vous donner, sans prétention aucune, les éléments nécessaires pour améliorer cette formation, si toutefois cela est encore possible tant, à notre sens, elle nous apparaît pratiquement sans faille. Elle a en effet contribué à nous enrichir considérablement en nous permettant à la fois de rencontrer des formateurs possédant de grandes qualités humaines et "professionnelles", mais aussi de confronter nos expériences respectives et finalement de prendre conscience de nos lacunes encore grandes (celles à travailler en priorité jusqu'au stage final !).

Quel sont nos objectifs intermédiaires ? Vous apporter notre point de vue sur la manière dont nous avons perçu et apprécié les différentes composantes de cette formation :

- La formation théorique, à Puteaux, (grands remerciements à Claude Simion, le Président du comité départemental des Hauts-de-Seine, pour son accueil) organisée sous forme de conférences étalées sur 10 samedis de janvier à avril, elle nous a permis de rencontrer des intervenants venus d'horizons et de comités régionaux différents, des parisiens mais aussi bretons et niçois, tous de très hauts niveaux chacun dans leur domaine couvrant particulièrement bien nos besoins de formation et d'information, ils nous ont beaucoup apporté par leur science et leur connaissance du milieu.

- La formation pratique, essentielle-

ment réalisée en Corse au centre de plongée de l'Incantu à Galéria (grands remerciements à Jo Vrijens, Président de la commission technique régionale Corse, pour son accueil et à toute son équipe) la semaine du 13 au 20 avril, mais aussi lors de deux demi-journées en piscine à Puteaux et à St-Cloud.

Organisé de main de maître par Richard Pothier que nous remercions chaleureusement, comme l'ensemble de cette formation, le planning des activités de la semaine ne laissait que peu de place à la rêverie ou aux transports poétiques ! L'organisation reposait (si l'on peut dire !) sur un savant dosage d'épreuves visant à nous élever de l'épure pour atteindre la perfection du geste ! Que de mal nous sommes fait, heureusement qu'un vent soufflant fort nous a permis de souffler aussi à notre tour par deux fois !

- La formation pédagogique à l'enseignement au 2^{ème} degré nous a été transmise dans ces grands principes en conférence sur deux samedis à Puteaux, mais aussi quotidiennement bien évidemment en stage pratique à l'Incantu en fin de journée pendant toute la durée du stage initial. Ce travail en petits groupes associés chacun à un collectif de 2 à 3 instructeurs a permis d'assurer un continuum sur toute la durée du stage et a facilité ainsi la mesure de la progression pédagogique. Grands mercis à tous nos instructeurs pour nous avoir livré leurs secrets sur des plans de cours miracles !

Vos pré-requis :

La maîtrise de l'enseignement au 2^{ème} degré, sur la forme (pédagogie) et sur le fond (connaissances théoriques) ; là manifestement nous avons observé une grande cohésion de l'équipe formatrice sans différence notable sauf peut-être, et elle est de taille, entre Lulu et Stéphane (1m60 Vs 1m90) !

Vos critères d'évaluation :

- En pratique : Un peu brutale les deux premiers jours (merci pour la progression pédagogique dans l'épreuve du mannequin), l'évaluation s'est humanisée par la suite... ou bien on s'est habitué ! Nous avons même fini par nous adapter avec le sourire, n'est-ce pas Richard ? Il est seulement à regretter que nous, futurs cadres fédéraux, ayons dû à plusieurs reprises, et dans moins de 2 m de fond, faire des signes de détresses qui sont restés sans suite ! Pourtant un grand nombre de plongeurs, voire même des présidents de

comités (Corse et Ile-de-France pour ne pas les citer) étaient présents à nous regarder sur le quai !

- En pédagogie : La fourchette de notation ou d'appréciation est en générale identique entre les instructeurs...c'est rassurant ! Mais du travail reste à faire pour digérer savoirs, conseils, plans et méthodes.. Des rendez-vous sont pris en dehors du stage avec nos instructeurs pour jouer les prolongations selon les disponibilités de chacun, encore merci à eux.

Lieux et moyens :

- A Puteaux la salle est très bien équipée (outils pédagogiques performants) et l'accueil y est remarquable (café-croissants tous les samedis). C'est une adresse que nous conseillons, d'ailleurs elle va paraître dans le prochain guide «SUBAQUA» !
- A Galéria les installations sont professionnelles (salle de cours, résidence hôtelière et bar !) et le transfert en mini-bus jusqu'au port a été apprécié...surtout le retour !

Conseils aux futurs stagiaires :

- La "50" se travaille au bar, toute l'année. D'ailleurs 14 «Pietra» par jour pendant une semaine pour 14 stagiaires MF2.... Qui fait la multiplication ? Pas de panique : les instructeurs ne sont jamais loin, avec leur plaquette !
- Se laisser pousser la moustache : il faut représenter la FFESSM dignement ! Un peu de sérieux Messieurs ! Certains vont même plus loin... ils se laissent pousser la barbe ! mais il ne faudrait pas en faire de trop non plus... !
- Bombez vos torsos velus (prière de faire quelques efforts mesdemoiselles) et lancez vous !
- Rappelez vous ce que le Grand Maître Yoyo a dit : «Entraînement difficile, Guerre facile»
- Soyez beaux afin d'attirer plus de filles

En conclusion et toujours aux futurs stagiaires :

- Maîtriser le premier degré et être capable de se remettre en question.
- Savoir accepter la critique (toujours constructive) et ne pas confondre les aptitudes des 50 verres et la table de multiplication à 50 mètres.
- Etre capable de tenir une apnée d'une minute sinon plus,
- Maîtriser et savoir réaliser un canard (Water chicken) en toutes circons-

tances,

- Etre beau selon Maître Richard (aucun problème pour notre promotion : nous sommes tous sélectionnés pour les ballets de Muriel Hermine !).
- Et enfin sourire et faire transparaître sa joie même dans l'effort et après l'effort encore... !

Le 8 mai 2003

Les stagiaires MF2 Ile de France-
Picardie 2003



Les Infos
du CTS-R

Initiateur Nouvelle forme.....

Les décisions

Modalités de signature des initiateurs et des E2 FFESSM, suite aux décisions prises.

Conformément aux décisions du CDN, la date d'application de ces mesures est : **Le 25 mai 2003.**

Pour l'initiateur de Club, le numéro figurant sur son tampon doit être le numéro figurant sur sa carte initiateur (carte format CB.)

Pour l'initiateur + Capacitaire (moniteur 1 étoile Cmas), le numéro figurant sur son tampon doit être le numéro figurant sur sa carte CMAS (dernière suite de chiffres) de moniteur 1 étoile.

Exemple:

FRA/F00/11/02/041279/58/22/000000
09842 Numéro à retenir en gras.

A titre de rappel (extrait des PV précédents) :

- Validation des compétences du plongeur niveau 1 en milieu artificiel par un initiateur de club, et en milieu artificiel ou naturel par un E2 fédéral.
- Signature par l'initiateur + capacitaire fédéral des plongées qu'il a encadrées en milieu naturel.

Contenus de formation de l'initiateur club nouvelle formule

Il est rappelé que l'architecture proposée par la CTN a été approuvée par le CDN, avec mise en application au **4 septembre 2003, mais sans contenus et autres précisions on fait comme à présent et jusqu'à nouvel ordre.**

Cette architecture est la suivante :
Avoir effectué dans l'ordre chronologique depuis l'obtention du Brevet de Plongeur Autonome Niveau II :

1) au minimum 12 plongées en autonomie en milieu naturel, attestées sur le carnet de plongée ou par mention sur le passeport ou par fiche justificative dûment remplie.

2) un stage initial de 2 jours, organisé par un Comité Départemental ou par un Club. Le Responsable est un Moniteur MF2 ou BEES2 licencié à la FFESSM, présent pendant la totalité du stage. Ce Responsable valide le stage initial sur le livret de formation remis au candidat en fin de stage initial. De même le Responsable de stage valide la participation à ce stage des MF1 ou BEES1 licenciés, de façon à ce que ceux-ci puissent ultérieurement être tuteurs du stage en situation.

3) un stage en situation: milieu artificiel et/ou milieu naturel avec formation limitée à l'espace proche. Ce stage est composé de 3 Unités de compétences obligatoires: (une quatrième UC est optionnelle et concerne les plongeurs niveau 4 préparant l'initiateur de club).

La durée et la répartition des séances constitutives de ce stage sont: 6 jours consécutifs ou 3 fois 2 jours ou 12 séances piscines.

Le livret de formation précise le nombre minimum de séances permettant de valider chaque UC.

Le démarrage du stage en situation n'est possible qu'après validation du stage initial.

Le Tuteur de stage est un MF2 (ou un BEES 2 licencié) ou bien un MF1 (ou un BEES1 licencié) ayant participé à un stage initial MF2 (ou à un stage initial à l'initiateur de club validé par le Responsable de stage.)

L'évaluation par le Tuteur de stage se fait en contrôle continu, et les séances sont validées sur le livret de formation.

Le livret pédagogique est en cours de réalisation

En fin de stage en situation, le Tuteur de stage porte avis favorable ou avis défavorable, porté sur le livret de formation. Seul l'avis favorable permet de se présenter à l'examen. Dans le cas

contraire, le Tuteur peut proposer au stagiaire une prolongation de son stage en situation.

Examen

L'examen est constitué de trois épreuves.

- Mannequin (avec palmes) (coefficient 3)
- Pédagogie (coefficient 4)
- Réglementation (coefficient 2)

Chaque épreuve est notée sur 20, affectée d'un coefficient.

La moyenne (10/20) est exigée pour l'épreuve pédagogique.

Toute note inférieure à 5/20 ou toute épreuve non faite est éliminatoire. Un minimum de 90 points est exigé pour être reçu à l'examen.

Mannequin : Effectuer un parcours de 100 mètres à l'aide de palmes, masque, tubas. A la fin de ce parcours descendre à une profondeur de moins de 6 mètres et tenir une apnée de 20 secondes en déplacement. Après une récupération de 10 secondes en surface, redescendre à la même profondeur et remonter un mannequin de 1,5 kg de poids apparent, le remorquer, les voies respiratoires hors de l'eau sur une distance de 100 mètres.

Jean Louis Blanchard réunion de la CTN du 24 mai 2003 :

L'objectif de la réunion est de définir «l'habillage» du cursus, et les modalités de l'examen.

Jean Pierre Montseny présente les différents retours des CTR à propos des contenus de formation du nouvel initiateur. Jean-Pierre Montseny présente également un prototype du « livret pédagogique initiateur.

La version souhaitable des contenus de formation entraîne débat et discussion passionnés.

Il est noté que l'appellation UC1, UC2, etc..., va engendrer des confusions avec le cursus MF1. Par conséquent il faut nommer différemment les unités de compétence.

Au cours de la discussion, il apparaît nécessaire d'accompagner les contenus de formation de conseils d'utilisation, afin de borner les limites et de pérenniser le stage initial sur deux jours.

Le stage en situation : Le contenu de ce stage est bien cerné, moyennant

certaines modifications mineures ?

L'examen : Les modalités de l'examen sont adoptées moyennant quelques modifications mineures ?

En conclusion, et compte tenu des difficultés de ce vaste et ambitieux projet, Le Président de la CTN propose que :

- Jean-Pierre Montseny et lui-même retravaillent la présentation des contenus de formation et la mise en page du «livret pédagogique initiateur», sur la base des recommandations des CTR, dûment relevés lors de la séance.

- C'est ce produit qui sera publié pour que «l'initiateur de club nouveau» annoncé en septembre 2003 ne soit pas démuni.

- Il sera annoncé et médiatisé (com par Subaqua, et sur le site CTN) que le tout est prototype pour une année, y compris les contenus de formation et le livret. Cela permettra des retours et un lissage plus performant.

La proposition de Jean-Louis Blanchard est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

Richard POTHIER

Conseiller Technique Sports Régional

Etudes et Sports Sous-Marins

Téléphone : 01 48 70 92 93

Portable : 06 61 47 42 04

Journée des Secrétaires et des Trésoriers

le Samedi 18 Octobre 2003
de 9h. à 18h. à Montrouge.

Elle se tiendra Salle des
Centres de Loisirs :
103, rue Maurice Arnoux.
Montrouge.

Infos du dedans Quelques infos et indications et du dehors...

LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DES BENEVOLES

Le secteur associatif est assujéti aux règles normales en matière de cotisations sociales et d'impôt sur le revenu. Dès lors, la prise en charge des frais des bénévoles intervenant pour une association devra répondre à ces mêmes règles et sous les mêmes sanctions.

Il existe le système des frais réels et celui du forfait.

Les dépenses réelles

Les dépenses réelles, occasionnées au bénévole par son activité dans le club, peuvent lui être remboursées. Elles le seront sur justificatifs (billets de transport SNCF, avion, bus, note de restaurant, frais de voiture au tarif fiscal du km, etc.).

Il est important de conserver les justificatifs pendant 3 ans plus l'année en cours, délai général de reprise des autorités sociales et fiscales.

Faute de justificatif, les sommes versées seront automatiquement requalifiées en salaires, ce qui peut entraîner un lourd redressement un redressement URSSAF ou fiscal, tant au niveau de l'association qu'au niveau du bénévole. Il est à noter que des dispositions visent même à remettre en cause le statut TVA de l'association lorsque les remboursements de frais apparaissent comme excessifs.

En toute circonstance, les remboursements de frais devront être justifiés et utilisés conformément à l'objet de l'association sous peine de pénalités importantes.

Le régime du forfait

Il existe un palliatif à la lourdeur de gestion des frais réels avec le système du forfait.

Dans ce cas l'exonération est liée à la preuve du déroulement des manifestations.

L'association ou le club devront fournir le calendrier des manifestations sportives ou encore leur programme d'activité pour justifier l'utilisation de ces allocations conformément à ces activités.

Ces allocations forfaitaires sont liées à des situations de déplacement et elles ne doivent pas dépasser certaines limites qui ont été fixées pour 2003 à :

- Repas = 15 euros
- Hôtel + 2 repas = 70 euros
- Indemnité kilométrique = barème fiscal

Au delà de ces limites, l'exonération ne peut être acquise que sur la base des justificatifs produits dans les mêmes conditions et sous les mêmes limites que décrit ci-dessus.

Les Infos du Directeur Administratif



Rappel..... Fournitures Fédérales !

1- Seuls les présidents et les Trésoriers des clubs (ou toute personne mandatée par eux) peuvent acquérir des fournitures fédérales ou des licences auprès du Secrétariat du Comité :

- soit en se présentant directement au secrétariat muni du règlement correspondant par chèque

- soit en nous faisant parvenir un bon de commande (avec les frais d'envoi) et le chèque correspondant. La dernière version du bon de commande peut être téléchargé sur le site du comité www.ffessm-cif.fr.

2- Les règlements par chèque seulement sont acceptés

3- Pour les dépannages urgents ou les cas (réellement) particuliers, nous demeurons à votre écoute et vous assurons que nous ferons, comme par le passé notre possible pour vous aider mais ceci doit demeurer une EXCEPTION. Nous ne pourrions les accepter que dans ce cas.

Bonnes vacances à tous.

Arnaud INCHASSENDAGUE

Les Infos du Secrétaire Général



Retour des licences ! non utilisées ou erronées :

Comme chaque année, les licences non utilisées ou erronées sont reprises, sous réserve de la présence des 4 volets :

A partir 1er juillet 2003 et avant le 30 septembre 2003

Compte tenu des impératifs de retour de ces licences au siège national, aucun retour arrivé au delà de cette date ne pourra être accepté

Francis MERLO

de la Secrétaire Le Petit Mot



Voici retrouvé le temps des plongées mais comme tous les ans votre Comité restera ouvert tout l'été du Lundi au jeudi de 12H00 à 17H00 et le Vendredi de 11H00 à 14H00.

Comme vous avez peut-être déjà remarqué, nous avons sur notre site internet www.ffessm-cif.fr, une nouvelle rubrique «Petites Annonces». Vous pouvez par simple mail sur secr.admin@ffessm-cif.fr nous envoyer la votre qui sera mise en ligne dans la journée par nous même.

Nous vous rappelons également que vous pouvez télécharger de notre site les bons de commandes fournitures et licences ainsi qu'un questionnaire en cas de changement survenu au sein de votre club.

Comme chaque année le retour des licences invendues ou erronées sont à retourner du 1 au juillet et avant le 30 septembre, si elles comportent leur 4 volets. (Licence, volet club, volet assurance, volet siège).

TARIF SAISON 2003/2004

Licences Adulte : 29 € Licences Cadets : 19 € Membre Passager : 31 €

Assurances inchangées

Droit annuel d'affiliation club associatif : 112 € (Nationale 57 € + Régionale 55 €)

Droit annuel Nationale d'agrément pour structures commerciales 69 €

Droit annuel Régionale d'agrément pour structures commerciales 61 €

Abonnement Subaqua 31 €

BONNES PLONGEE A TOUS

Marie BORRE

Comité Inter Régional Ile-de-France/Picardie
21, rue Voltaire - 93107 Montreuil Cedex
Tél : 01 48 70 92 93 - Fax : 01 48 70 71 90 - www.ffessm-cif.fr